

## SNPJS CGT

Syndicat national des personnels jeunesse & sports

#### Lettre ouverte

# Après trois ans d'existence, l'Agence nationale du sport peine à démontrer sa plus-value

Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur, Madame la députée, Monsieur le député, Madame la candidate à l'élection présidentielle, Monsieur le candidat à l'élection présidentielle,

Cela fait bientôt trois ans que l'Agence nationale du sport (ANS) a été créée. Trois ans de cacophonie, d'opacité et de mise en œuvre à l'aveugle des politiques publiques du sport. Pourtant ils étaient nombreux à nous promettre que la création de l'ANS était nécessaire. D'abord pour atteindre des objectifs de haute performance à l'horizon des JOP Paris 2024 (80 médailles, 5ème rang mondial). Ensuite pour développer les pratiques sportives pour tous et atteindre 3 millions de pratiquants supplémentaires selon les objectifs fixés par le Président de la République.

Alors que de nombreux acteurs du sport s'interrogent aujourd'hui sur le bien-fondé de la création de l'ANS, le gouvernement n'a pas cru bon d'en dresser le bilan. La période électorale serait pourtant propice à porter des bilans sincères à la connaissance de toutes et de tous.

Les agents du ministère des sports et de l'Agence sont en prises directes avec les dysfonctionnements actuels et nous avons, pour cette raison, la légitimité et les moyens pour répondre collectivement à cette question : quelle est la plus-value de la création de l'ANS ?

Nous allons donc entamer un travail d'analyse en partant des ambitions affichées qui ont prévalu à la création de l'ANS et nous en analyserons les résultats à l'aune de la réalité trois ans après. Nous communiquerons le fruit de ce travail au fur et à mesure de son avancement. Vous trouverez ci-dessous sous forme de questions les améliorations attendues par la création de l'ANS et les discours et rapports qui les affichent clairement.

Mais d'ores et déjà, nous souhaitons profiter de cette période électorale et porter au débat public entre les différents candidats à l'élection présidentielle les questions suivantes : quelle analyse faites-vous de la mise en œuvre des politiques sportives nationales ? Comment voyez-vous la répartition des compétences entre l'ANS et les services du ministère chargé des sports ? La création de l'ANS a-t-elle permis d'améliorer les résultats de la haute performance et permis de développer la pratique du plus grand nombre ?

#### Les questions auxquelles il faut répondre pour mesurer la plus-value de l'ANS



#### 1. Mutualisation, optimisation, co-construction entre les membres de l'ANS

- a. Quelles sont les recettes de l'ANS autres que celles de l'Etat ?
  - i. Participation au financement par les autres collèges membres de l'ANS
  - ii. Bilan des campagnes de crowdfunding
  - iii. Placement de marques ?
  - · iv. Commercialisation de produits ANS ?
- b. Comment l'ANS s'est-elle déclinée localement ?
- c. Quels ont été les apports des collectivités territoriales et du mouvement sportif dans la définition des objectifs des politiques sportives ? Quelles évolutions des politiques sportives ces apports ont-ils permis ?
- d. Quels ont été les acteurs de terrain ayant émis des demandes d'adaptation des politiques sportives ? Quelles ont été ces demandes ? Quelles ont été les suites données ?
- e. Comment les moyens utilisés pour les politiques sportives ont-ils été optimisés ?
- f. Quels ont été les apports du monde de l'entreprise en terme de vision de la performance, de compétences stratégiques et de gestion de projet ?
- 2. Accompagnement des fédérations pour la haute performance
- a. Les résultats sont-ils meilleurs?



- b. A l'aune de quels critères une fédération peut-elle être reconnue "haute performance" ? Quels en sont les résultats ? Quel impact sur la clé de répartition par fédération des crédits « haute performance » ? Comment sont évalués les crédits engagés ? Quels sont les moyens de modifier la clé de répartition pour garantir l'agilité du dispositif ?
- **c.** Comment l'ANS accompagne chaque athlète ? N'est-elle pas une couche supplémentaire ?
- d. Comment sont accompagnées les fédérations ?
- e. Le contenu des formations et informations aux athlètes et entraîneurs a-t-il été accru ? Et notamment grâce à des partenariats avec des universités et des start-ups ? Ou grâce à des participations à des start-up ?

## **QUESTION 3**

#### 3. Développement des APS

- a. Quelle analyse de départ justifie le passage d'une agence de la haute performance à une agence du sport incluant le développement des APS ?
- b. Comment l'ANS contribue-t-elle à l'augmentation du nombre de licenciés ?
- c. Le nombre de licenciés a-t-il augmenté?
- d. Le nombre de licenciés des publics éloignés de la pratique (femmes / QPV / ZRR / personnes en situation de handicap) a-t-il augmenté ?
- e. Comment l'ANS contribue-t-elle à l'augmentation du nombre de pratiquants ?
- f. Comment l'ANS contribue-t-elle à répondre aux besoins en équipements sportifs ?
- g. Comment l'ASN contribue-t-elle à réduire les inégalités d'accès aux équipements sportifs ?
- h. Comment l'ANS contribue-t-elle à une cohérence des moyens de l'Etat et des collectivités territoriales pour les équipements ?

## **QUESTION 4**

- 4. Autonomisation et responsabilisation des fédérations
- a. Sur quels critères le degré d'autonomie des fédérations est-il apprécié ?
- b. Sur quels critères le degré de responsabilité des fédérations est-il apprécié?
- c. Comment l'ANS a-t-elle permis de faire progresser les fédérations sur ces critères ?
- d. Quel est le bilan par fédération de leur autonomisation ?
- e. Quel est le bilan par fédération de leur responsabilisation?

## RESSOURCES

- Rapport d'Onesta sur l'utilité de créer une agence pour la haute performance janvier 2018
- Rapport Bayeux Lefèvre pour la création d'une agence Août 2018
- Etude d'impact et motivation à créer un GIP juin 2019
- Discours de Maracineanu lors de l'AG d'inauguration de l'ANS
- Discours de Castex lors de la création de l'ANS
- Convention constitutive de l'ANS
- Rapport CAP22 | Direction interministérielle de la transformation publique (modernisation.gouv.fr)